MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Ardennes

Commune : Liart

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 19/07/1926

Étendue de la protection : Eglise : inscription par arrêté du 19 juillet 1926

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.